



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION (N°1069) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES POLE DOCUMENTAIRE ET BERLIOZ A L'ASSOCIATION «L'ORCHESTRE ETESIAS»**      **DÉCISION N° DM-25-187 EN DATE DU 13 JUIN 2025**

## A TITRE PAYANT

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « L'Orchestre Etésias » représentée par son Président, Jean-Michel FOUCAUD, dont le siège est situé 6 rue de la République 33110 Le Bouscat, d'organiser des répétitions dans la salle Pôle documentaire, le 17 mai 2025 de 13h30 à 18h00 et dans la salle Berlioz, le 18 mai 2025 de 11h00 à 17h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « L'Orchestre Etésias » représentée par son Président, Jean-Michel FOUCAUD, dont le siège est situé 6 rue de la République 33110 Le Bouscat, une convention de location de salles pour un montant de 297 € T.T.C (deux-cent-quatre-vingt-dix-sept euros) afin d'organiser des répétitions dans la salle Pôle documentaire, le 17 mai 2025 de 13h30 à 18h00 et dans la salle Berlioz, le 18 mai 2025 de 11h00 à 17h00. L'Association réglera aussi 66,10 € T.T.C. (soixante-six euros et dix centimes) au titre des frais de gardiennage supplémentaire entraînés par sa venue,

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250613-lmc1H13147H1-AR Date de réception en Préfecture : 13/06/2025 Date de Publication : 13/06/2025
--